



Ville de Chiny

Province de Luxembourg – Arrondissement de Virton

## Note de synthèse

X.	Approbation du procès-verbal de la séance précédente.
<b>CDU-2.075.1.077.7</b>	

Motivation :

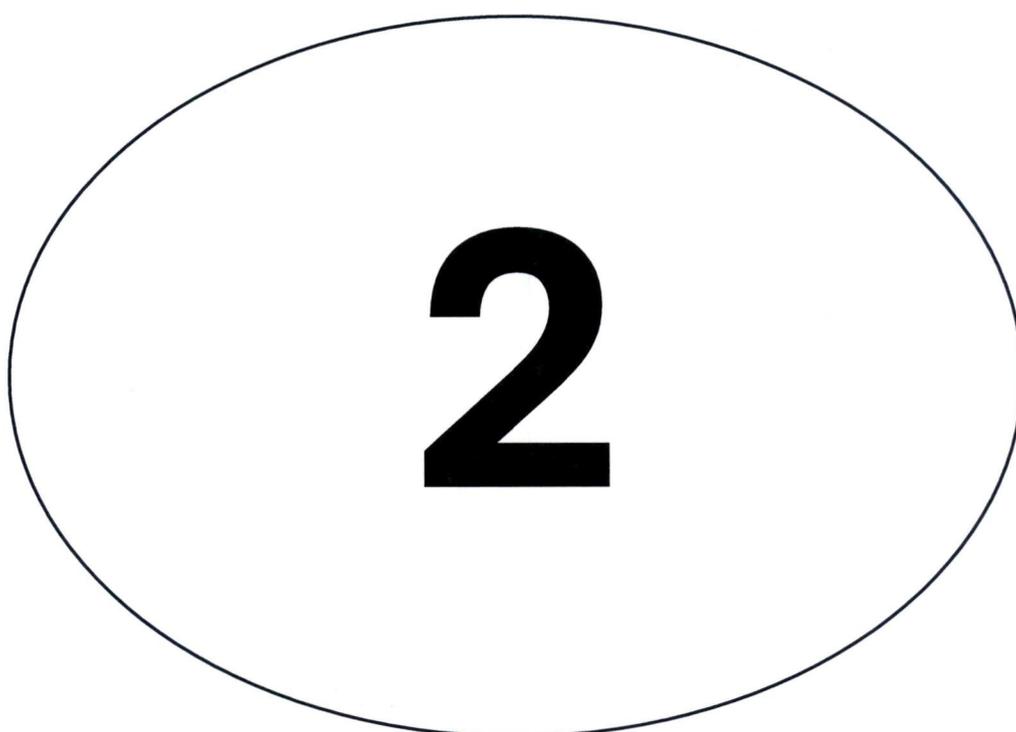
*Approbation du PV du Conseil communal du 23.12.2024*

Article L-1122-16 du CDLD et articles 48 et 49 du règlement d'ordre intérieur du Conseil communal

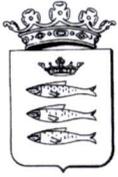
Il est proposé aux membres du Conseil communal de :

- ***Approbation du procès-verbal***

Impact budgétaire : *Néant*



**2**



Ville de Chiny

Province de Luxembourg – Arrondissement de Virton

## Note de synthèse

	Subvention ordinaire à la Bibliothèque Publique de CHINY-avance
<b>CDU- 2.078.51</b>	trésorerie

### Motivation :

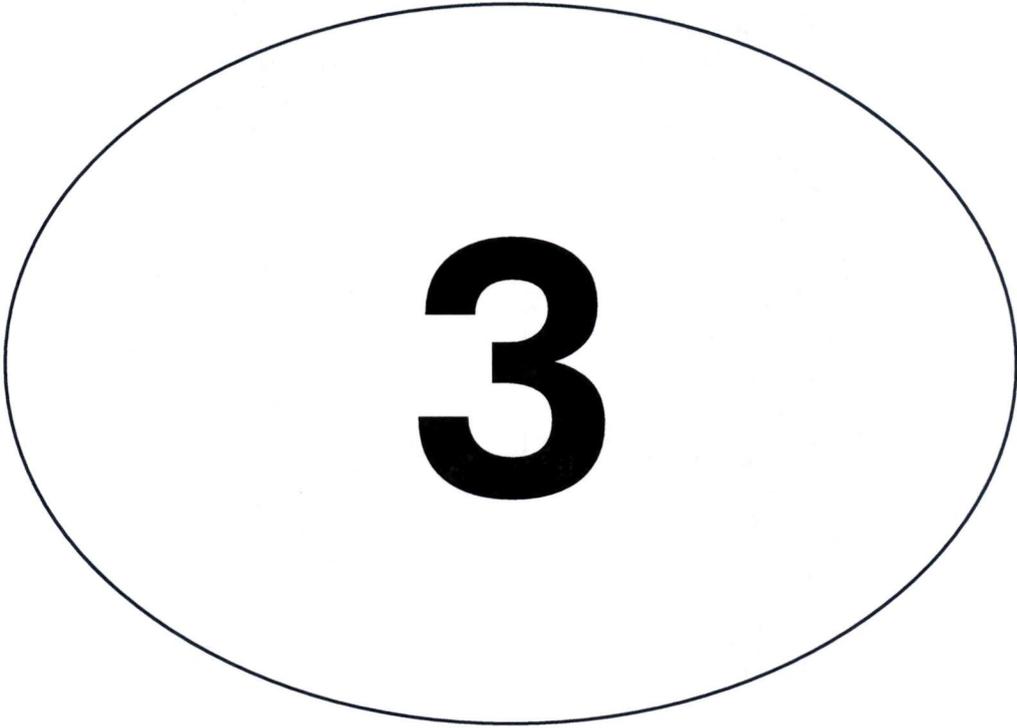
La Bibliothèque publique de Chiny sollicite une avance de trésorerie de 15.000 € sur le subside qui leur est alloué en 2025, la Fédération Wallonie-Bruxelles ayant procédé à une majoration des subsides liés aux traitements des employés afin de minimiser les effets des diverses indexations mais dont le versement a lieu début avril.

Un subside d'un montant de 25.000 € est budgété dans le budget ordinaire 2025 de la commune en faveur de Bibliothèque publique de CHINY

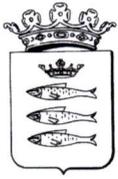
Il est proposé aux membres du Conseil communal de :

- d'allouer à la Bibliothèque publique de Chiny une avance de trésorerie d'un montant de 15.000 € sur le subside de 25.000 € de 2025.
- de liquider l'avance de trésorerie sur le compte BE29 1030 3063 2264 de la Bibliothèque publique de CHINY.

Impact budgétaire :15.000 €



**3**



Ville de Chiny

Province de Luxembourg – Arrondissement de Virton

## Note de synthèse

	Délégation au Collège communal de l'octroi des subventions en nature
<b>CDU- 2.078.51</b>	

### Motivation :

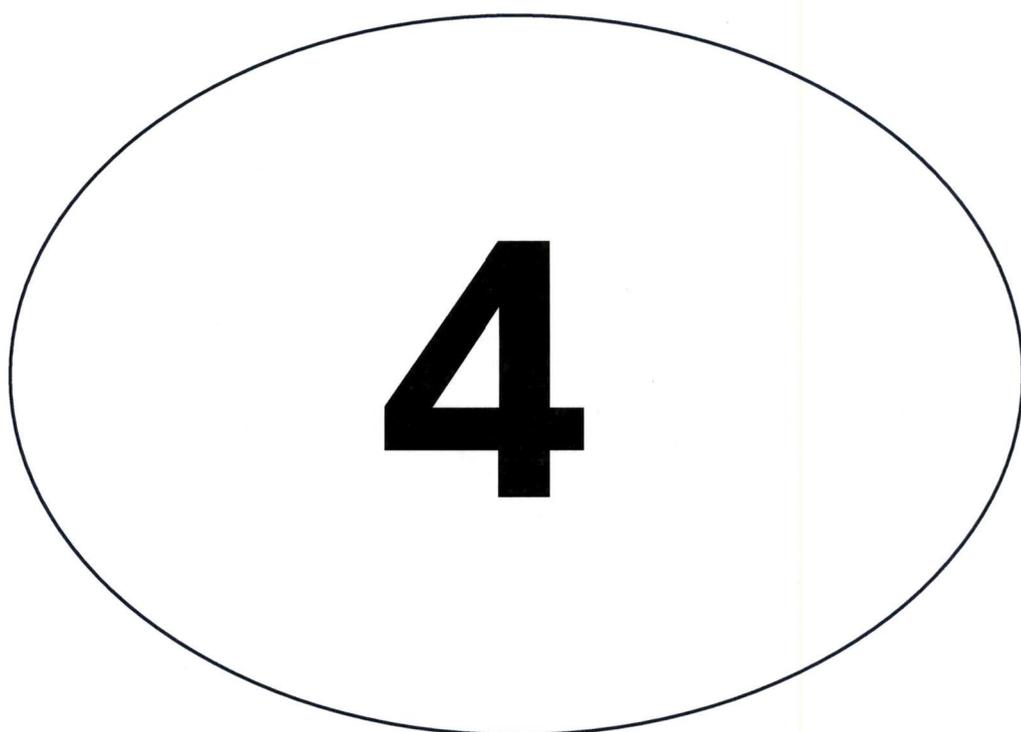
En application de l'article L1122-30 du Code de Démocratie Locale, le Conseil communal est compétent pour octroyer les subventions en nature. Attendu qu'il est commode de déléguer au Collège cette délégation de l'octroi de subsides en nature afin de pouvoir répondre rapidement aux demandes de ce type de nos associations, le Conseil délègue par ce point au Collège l'octroi des subventions en nature jusqu'à la fin de la législature (2030).

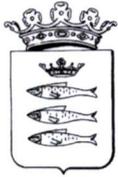
Le Collège Communal fera annuellement rapport au Conseil sur les subventions octroyées.

Il est proposé aux membres du Conseil communal de :

- Approuver la délégation de l'octroi de subsides en nature.

Impact budgétaire : néant





Ville de Chiny

Province de Luxembourg – Arrondissement de Virton

## Note de synthèse

	<b>Modalités d'octroi de la prime communale annuelle 2025</b>
<b>CDU-1.765</b>	<b>Stérilisation des chats domestiques</b>

### Motivation :

Le Collège a décidé de poursuivre l'octroi de la prime à la stérilisation des chats domestiques visant à faire baisser les statistiques de surpopulation des chats et sensibiliser les citoyens aux problèmes de surpopulation des chats;

Dans ce cadre, une prime communale annuelle de 25 € par chat mâle et 50 € par chat femelle (l'opération étant plus onéreuse) est proposée pour intervenir dans les frais de stérilisation.

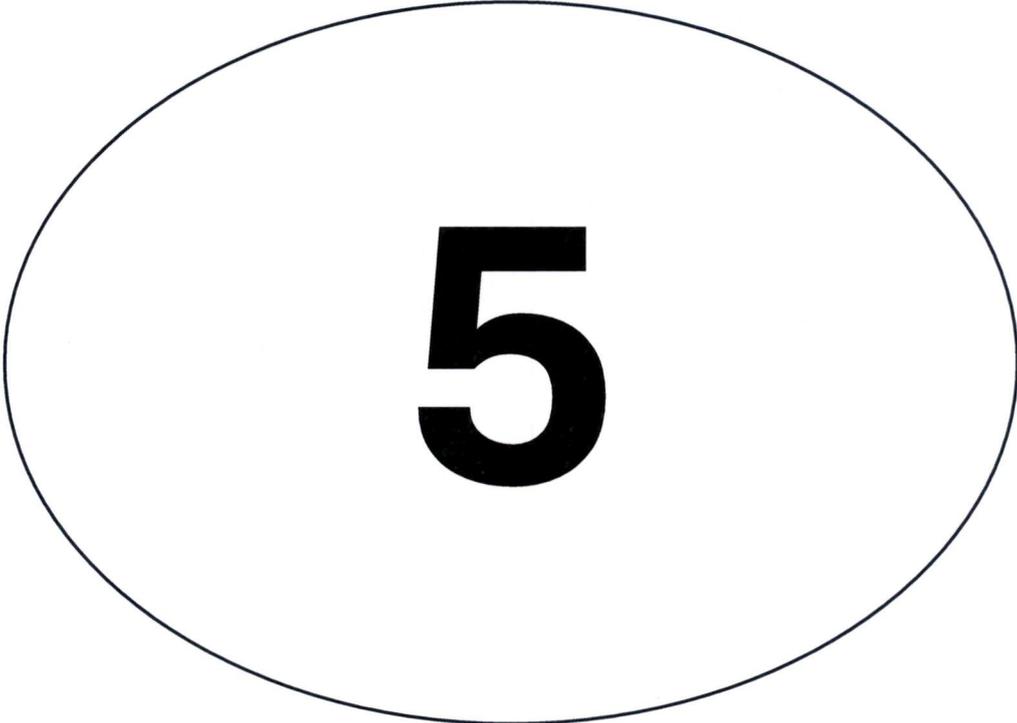
La prime sera octroyée (deux maximums par ménage et par an) à tout habitant qui a déboursé le montant de l'intervention entre le 01/01/2025 et le 31/12/2025, date de facture.

En 2024, nous avons octroyé 1.425 € (budget de 3.500 euros)

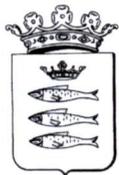
Il est proposé aux membres du Conseil communal de :

- Approuver les modalités d'octroi.

Impact budgétaire : **2.500 €** - Budget ordinaire 2025



**5**



Ville de Chiny

Province de Luxembourg – Arrondissement de Virton

## Note de synthèse

<b>1.</b>	<b>Octroi de la prime communale pour l'intervention dans les frais d'un abonnement téléphonique – Approbation du règlement 2025</b>
<b>CDU- 1.817</b>	

### Motivation :

Le Collège a décidé de poursuivre l'octroi de la prime afin de prévenir l'isolement des personnes âgées.

Dans ce cadre-là, une prime communale annuelle de 25 € est proposée pour intervenir dans les frais d'un abonnement téléphonique (gsm, ligne fixe ou carte prépayée).

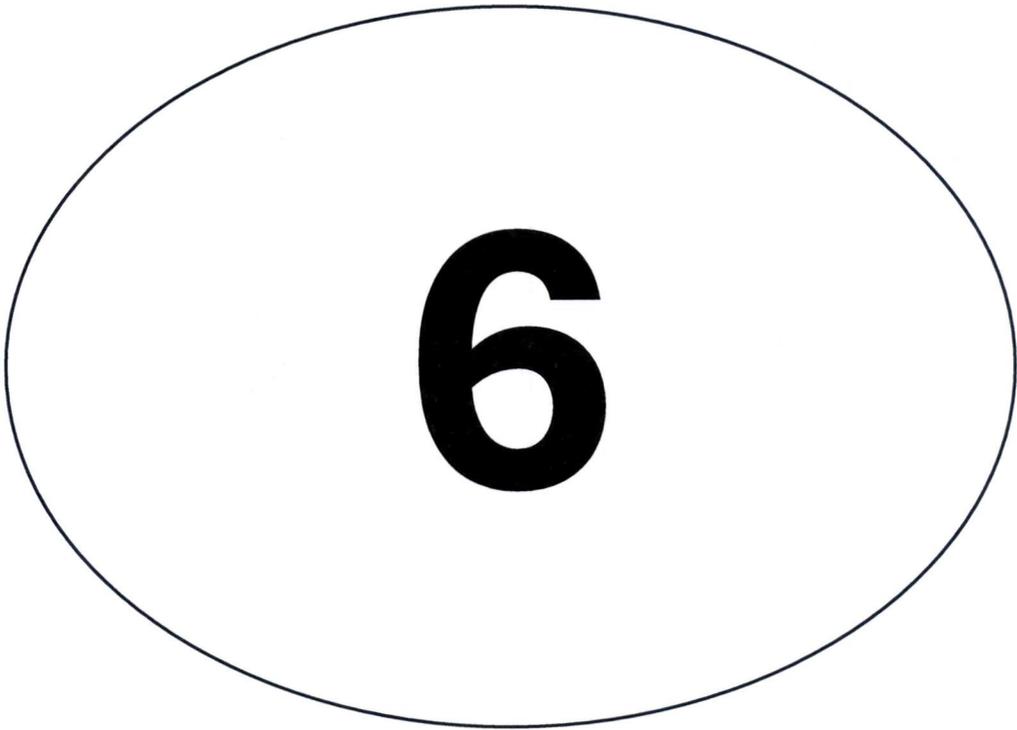
La prime sera octroyée par ménage, au sein duquel il y a au moins une personne âgée de 65 ans durant l'année 2025 et au moment de la demande de la prime.

En 2024, 284 primes ont été octroyées pour un montant total de 7.100 €.

Il est proposé aux membres du Conseil communal de :

- approuver le règlement 2025

Impact budgétaire : 15.000 € - Budget ordinaire 2025



**6**



Ville de Chiny

Province de Luxembourg – Arrondissement de Virton

## Note de synthèse

<b>1.</b>	<b>Octroi de la prime communale de rentrée académique pour les étudiants de la commune âgés de 18 à 24 ans (rentrée académique 2025-2026) – Modalités d’octroi</b>
<b>CDU- 1.851.122</b>	

### Motivation :

Le Collège a décidé de poursuivre l’octroi d’une aide financière aux étudiants pour la rentrée académique, celle-ci entraînant certaines dépenses dans leur budget.

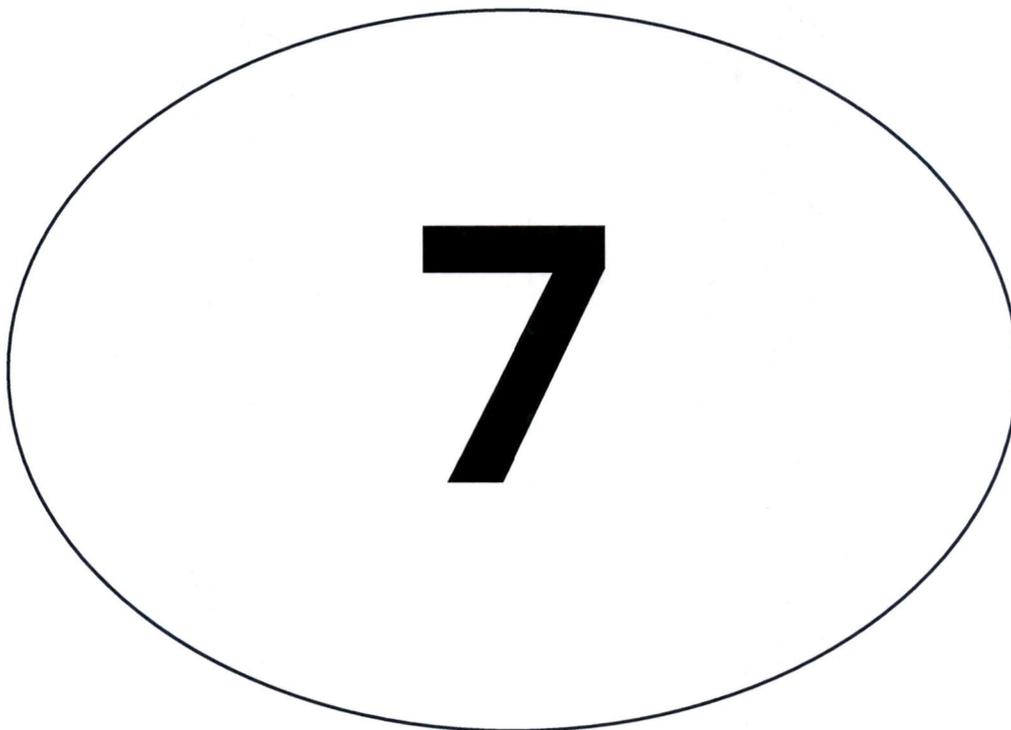
Dans ce cadre-là, une prime communale annuelle de 50 € est proposée par étudiant de 18 à 24 ans, inscrit dans l’enseignement supérieur de tout type (en Belgique ou à l’étranger) et domicilié dans la commune au moment de la demande. Sont également concernés les étudiants mineurs ou mineurs émancipés, âgés de 17 ans au moment de la rentrée académique.

En 2024, 83 primes ont été octroyées pour un montant total de 4.150 €.

Il est proposé aux membres du Conseil communal de :

- Approuver les modalités d’octroi.

Impact budgétaire : 12.500 € - Budget ordinaire 2025





<b>1.</b>	<b>Octroi de la prime communale de rentrée scolaire pour les enfants de la commune âgés de 5 à 18 ans (rentrée scolaire 2025-2026) – Modalités d’octroi</b>
<b>CDU- 1.851.122</b>	

**Motivation :**

Le Collège a décidé de poursuivre l’octroi d’une aide financière aux ménages pour la rentrée scolaire, celle-ci entraînant certaines dépenses dans le budget familial.

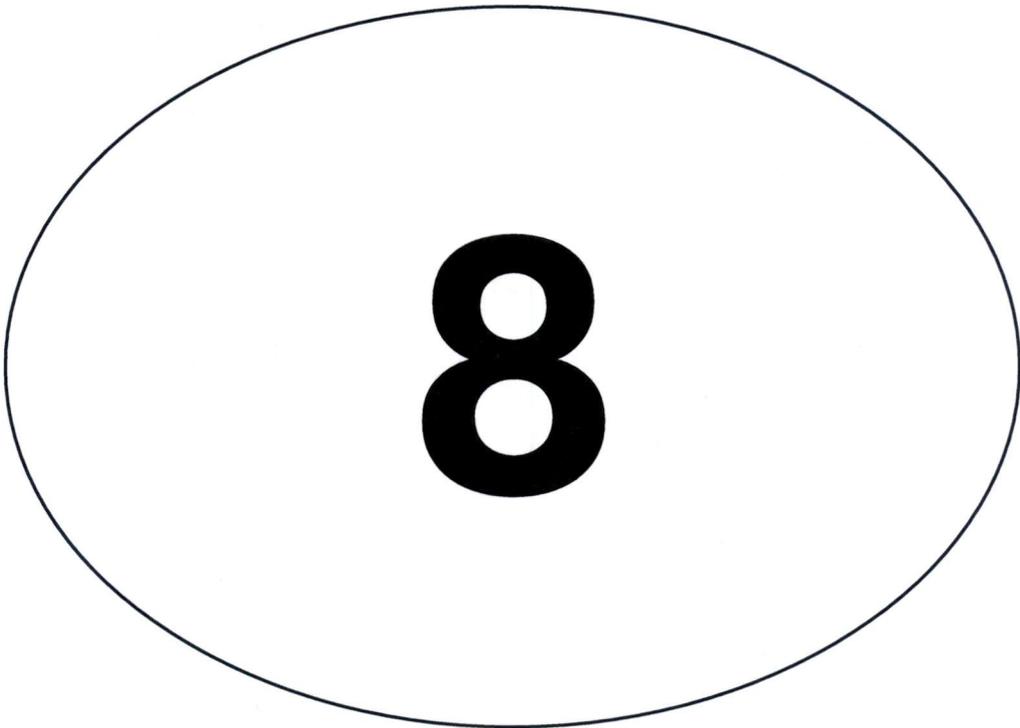
Dans ce cadre-là, une prime communale annuelle de 25 € est proposée par enfant de 5 à 18 ans (âge d’obligation scolaire), domicilié dans la commune au moment de la demande. Sont également concernés les enfants qui fréquentent un enseignement spécialisé, les étudiants qui sont dans un cycle de formation professionnelle en alternance (CEFA, IFAPME, ...) et les étudiants de plus de 18 ans qui sont encore dans un cycle secondaire ou un cycle de formation professionnelle en alternance (CEFA, IFAPME, ...).

En 2024, 350 primes ont été octroyées pour un montant total de 8.750 €.

Il est proposé aux membres du Conseil communal de :

- Approuver les modalités d’octroi.

Impact budgétaire : 25.000 € - Budget ordinaire 2025



VILLE DE CHINY

**NOTE DE SYNTHÈSE DU CONSEIL COMMUNAL DU 27 janvier 2025**

**SÉANCE PUBLIQUE**

**TAXES**

Redevance pour la fourniture de renseignements urbanistiques et le traitement des dossiers en matière d'urbanisme, d'environnement- dès son entrée en vigueur jusqu'à 2031 inclus .

**MOTIVATION :**

Vu les modifications apportées ci-dessous :

Demande de permis d'urbanisation : ancien taux 100,00 € = nouveau taux 125,00 € .

Modification du permis d'urbanisation avec modification du nombre de lot (par lot) : ancien taux 100,00 € = nouveau taux 125,00 €.

Autres demandes de modification de permis d'urbanisation : ancien taux 100,00 € = nouveau taux 125,00 €.

Demande de permis d'urbanisme/demande de certificat d'urbanisme n°2/ demande de permis d'urbanisme pour constructions groupées : ancien taux 150,00 € = nouveau taux 175,00 €.

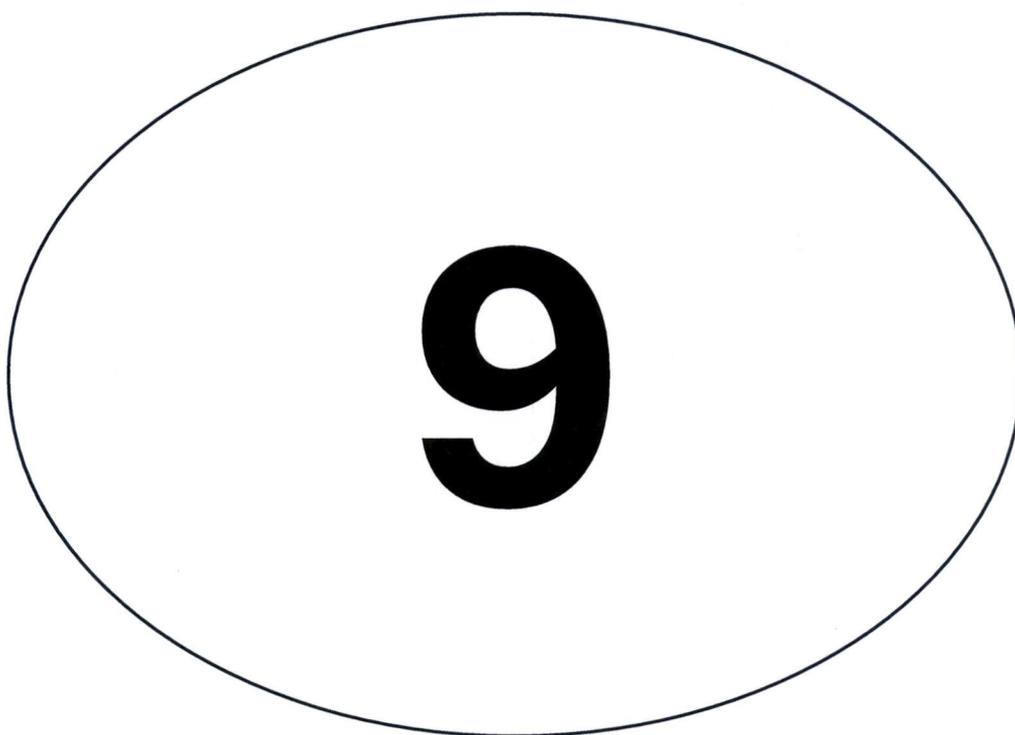
Modification de l'intitulé relatif aux implantations commerciales : avant demande de permis d'implantation commerciale maintenant demande concernant une implantation commerciale.

Demande de permis d'environnement classe 3 : ancien taux 25,00 € = nouveau taux 35,00 €.

Suppression des permis intégrés suite à l'abrogation du décret du 05 février 2015 relatif aux implantations commerciales.

Demande de permis unique classe 2 : ancien taux 150,00 € = nouveau taux 175,00 €.

Nouveau : demande de permis d'urbanisme de régularisation 275 ,00 € par demande.



**9**

VILLE DE CHINY

**NOTE DE SYNTHÈSE DU CONSEIL COMMUNAL DU 27 janvier 2025**

## **SÉANCE PUBLIQUE**

### **TAXES**

Taxe sur les secondes résidences- dès son entrée en vigueur jusqu'à 2031 inclus.

#### MOTIVATION :

-Augmentation des taux suivant indexation

a) Par seconde résidence :Ancien taux 800,00 € = nouveau taux 850,00 €.

b) Par seconde résidence dans un camping agréé :Ancien taux 290,00 € = nouveau taux 295,00 €.

c) Par seconde résidence établi dans des logements pour étudiants :Ancien taux 145,00 € = nouveau taux 145,00 €.

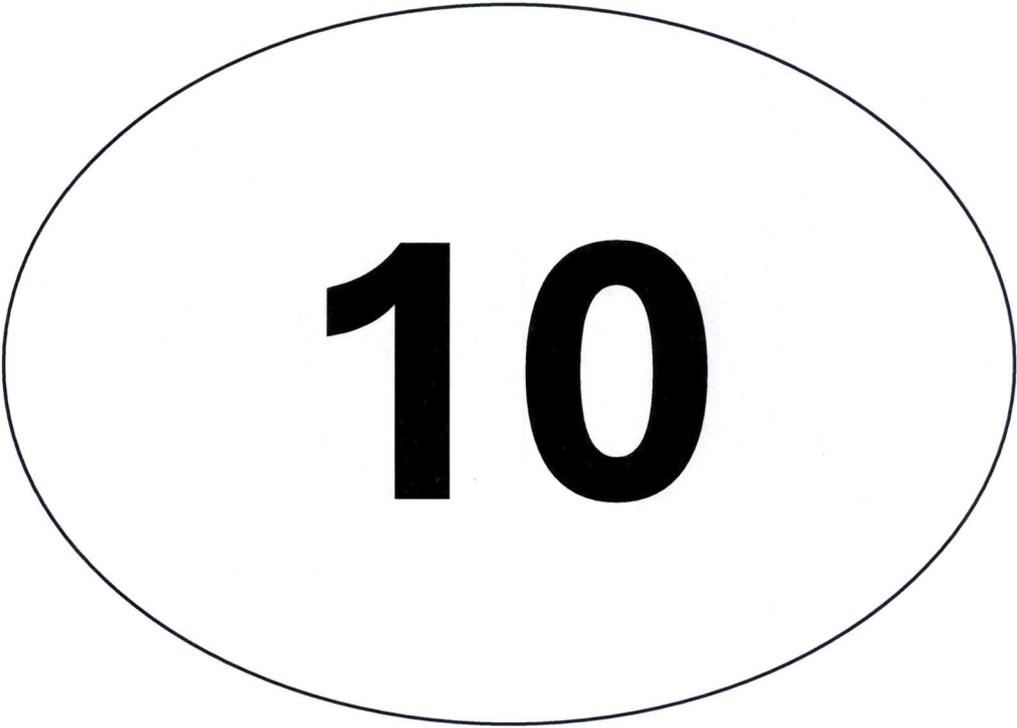
Pour les exercices 2026 à 2031 , les montants repris ci-dessus seront indexés annuellement suivant le rapport entre l'indice des prix à la consommation du mois de janvier 2024 ( 130,08 sur base de l'indice 2013) et celui du mois de janvier de l'année antérieure à l'exercice fiscal concerné. Les taux ne seront jamais supérieurs aux taux maximums recommandés et indexés de la circulaire budgétaire.

Les montants indexés seront publiés annuellement sur le site de la ville de CHINY ;

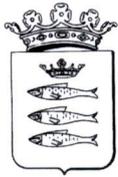
Durée exonération 2 ans au lieu de 1 an ;

Motif : Des travaux conséquents nécessitent bien 2 ans afin d'être terminés. La vente de maisons nécessite parfois plus qu'un an pour être vendue (conjoncture,...) ;

IMPACT BUDGÉTAIRE : recettes prévisionnelles 229.500 €.



**10**



Ville de Chiny

Province de Luxembourg – Arrondissement de Virton

## Note de synthèse

**1. CDU-1.777.81**

Commission consultative d'aménagement du territoire et de mobilité – Renouvellement -Décision

### Motivation :

Vu les Articles D.I.7 à D.I.10 – R.I.10-1 à R.I.10-5 et R.I.12-6 du Code du Développement Territorial ;

Considérant que les nouvelles modalités prescrites par le dit Code seront applicables dès le renouvellement des conseils communaux ;

Considérant que, suite aux élections communales du 13 octobre 2024, le Conseil communal a été renouvelé en date du 02 décembre 2024 ;

Considérant que l'entrée en vigueur le 1er août 2024 a modifié quelques règles encadrant le renouvellement et le fonctionnement des CCATM ;

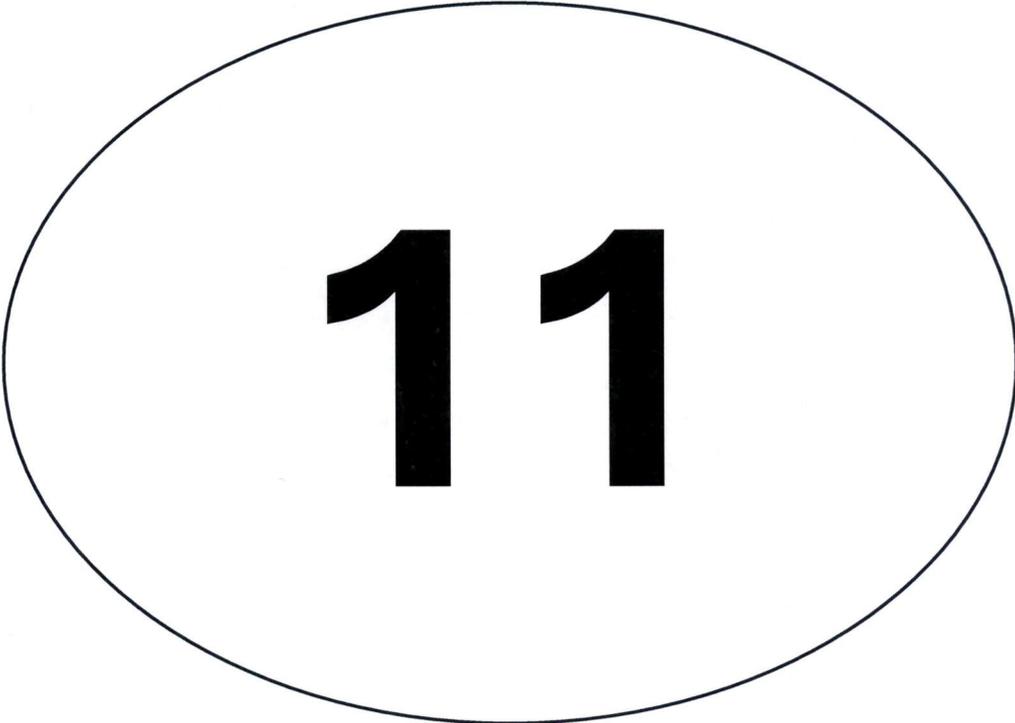
Vu le courrier du Service public de Wallonie territoire logement énergie du 03.12.2024 ;

Considérant que l'article D.1.8 du CoDT dispose que le conseil communal doit, dans les trois mois de son installation décider du renouvellement de sa CCATM et en adopter le règlement d'ordre intérieur ;

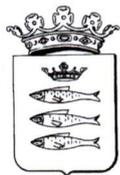
Il est proposé aux membres du Conseil communal de procéder au renouvellement de la CCATM suite au renouvellement des conseillers communaux du 03.12.2024

### Impact budgétaire :

- Mesures de publicité pour le renouvellement de la CCATM (avis inséré dans un journal publicitaire distribué gratuitement)
- Subvention (une commune qui dispose d'une CCATM peut, selon certaines conditions, bénéficier d'une subvention pour le fonctionnement de celle-ci)



**11**



Ville de Chiny

Province de Luxembourg – Arrondissement de Virton

# Note de synthèse

## 1. CDU- 2073.51

Devis forestier de travaux non subventionnables 2025 (Cantonement de FLORENVILLE)

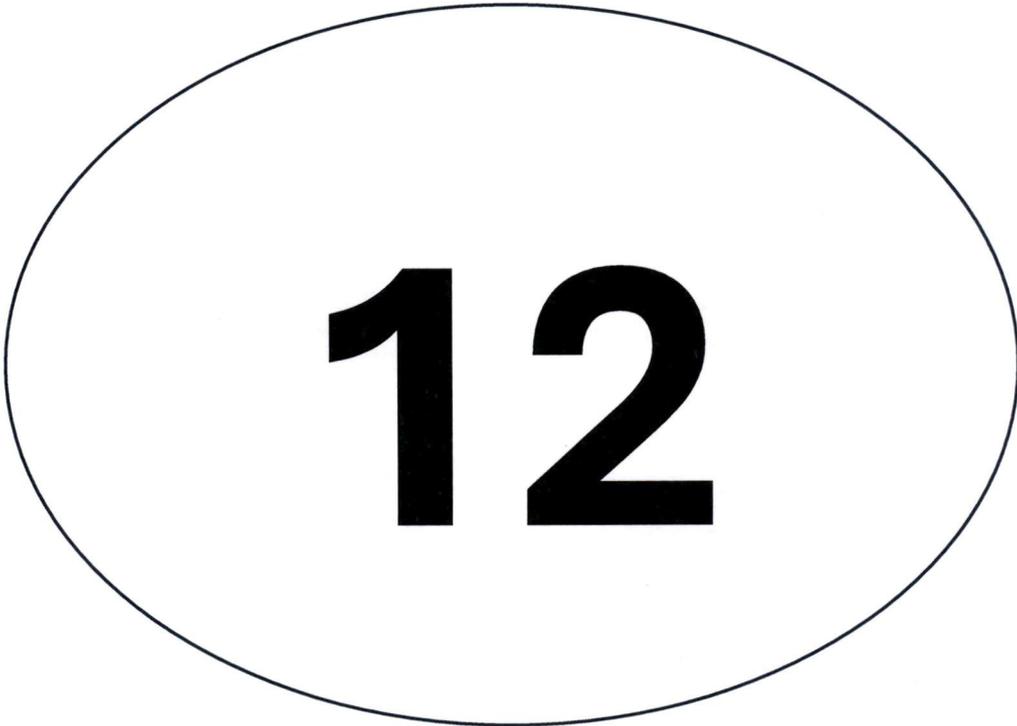
### Motivation :

Le devis établi par le DNF – Cantonement de FLORENVILLE, pour l'année 2025, pour les travaux forestiers à exécuter dans les bois communaux relevant de divers triages s'élève à 125.000,00 € TVAC.

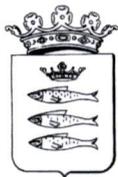
Les crédits inscrits à notre budget 2025 pour l'ensemble des travaux forestiers s'élèvent à 114.500,00 € HTVA.

Il est proposé aux membres du Conseil communal de suivre la proposition du Collège et d'approuver le devis forestier de travaux non subventionnables transmis par le SPW – ARNE- DNF – Cantonement de FLORENVILLE et ce, dans la limite des crédits budgétaires votés pour l'année 2025.

Impact budgétaire : 114.500,00 euros HTVA



**12**



Ville de Chiny

Province de Luxembourg – Arrondissement de Virton

## Note de synthèse

### 1. CDU- 2073.511.1

Modification de la voirie communale (chemin vicinal n°19 repris à l'Atlas des chemins de CHINY – plan de détail n°2. La modification s'inscrit dans le cadre de la vente du camping de Chiny) par versement dans le domaine privé communal, d'une portion de voirie d'une superficie de 740 m<sup>2</sup> et par intégration au domaine public, d'une portion de la parcelle privée communale 90A, d'une superficie de 277 m<sup>2</sup> reprise sous liseré jaune (lot 2) et vert (lot 3) au plan de mesurage et de division établi en date du 10.02.2024 par GEOXIM SPRL, Géomètre-Expert à VIELSALM.

#### Motivation :

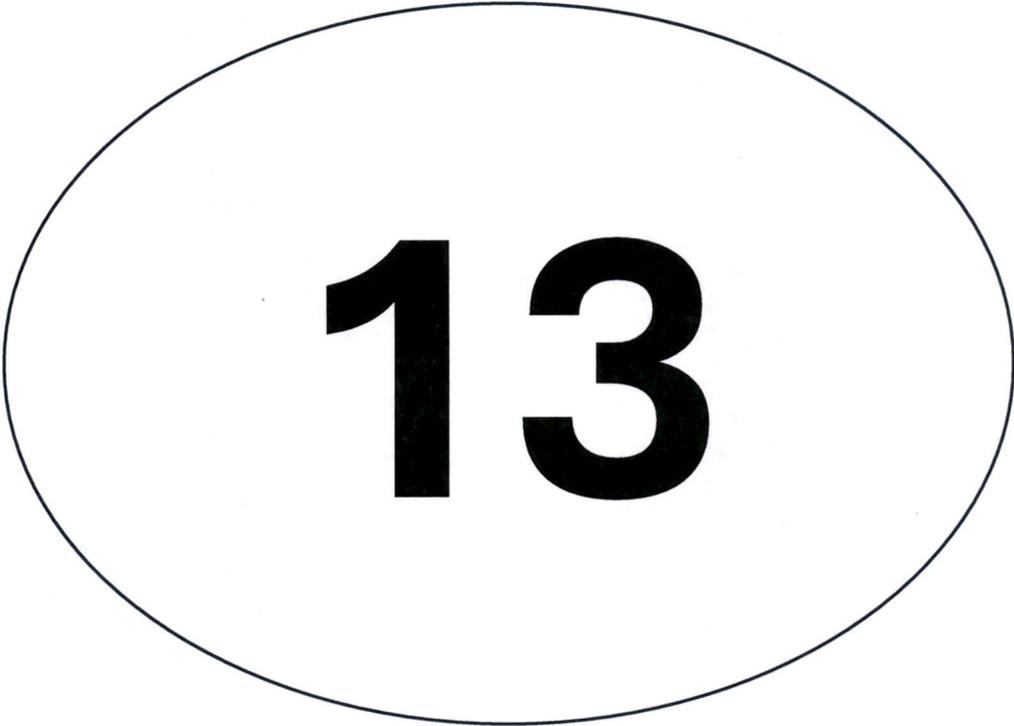
Il s'agit de clarifier administrativement une situation de fait, la portion du chemin vicinal de 740 m<sup>2</sup> à déclasser faisant partie intégrante du périmètre existant du camping (zone boisée). Il est laissé la possibilité d'accès, via le camping, pour l'exploitation et le débardage des bois.

La période pour l'exploitation et le débardage sera convenue dans l'acte (par exemple entre le 15/10 et le 30/04 uniquement) – conformément au compte-rendu de la réunion du 20.11.2023 avec le SPW-ARNE-DNF.

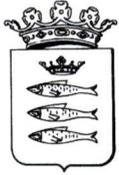
Afin de garantir que le chemin d'accès vers la parcelle 105F reste dans le domaine public, il a été choisi d'intégrer ce chemin au domaine public plutôt que de prévoir une servitude de passage sur domaine privé.

Il est proposé aux membres du Conseil communal de marquer leur accord sur les modifications de voirie précitées, conformément au plan de mesurage levé et dressé par GEOXIM SPRL.

Impact budgétaire : néant



**13**



**Ville de Chiny**

Province de Luxembourg – Arrondissement de Virton

## Note de synthèse

...	<b>Election du représentant auprès du Parc naturel de Gaume.</b>
<b>CDU-1.82</b>	

### Motivation :

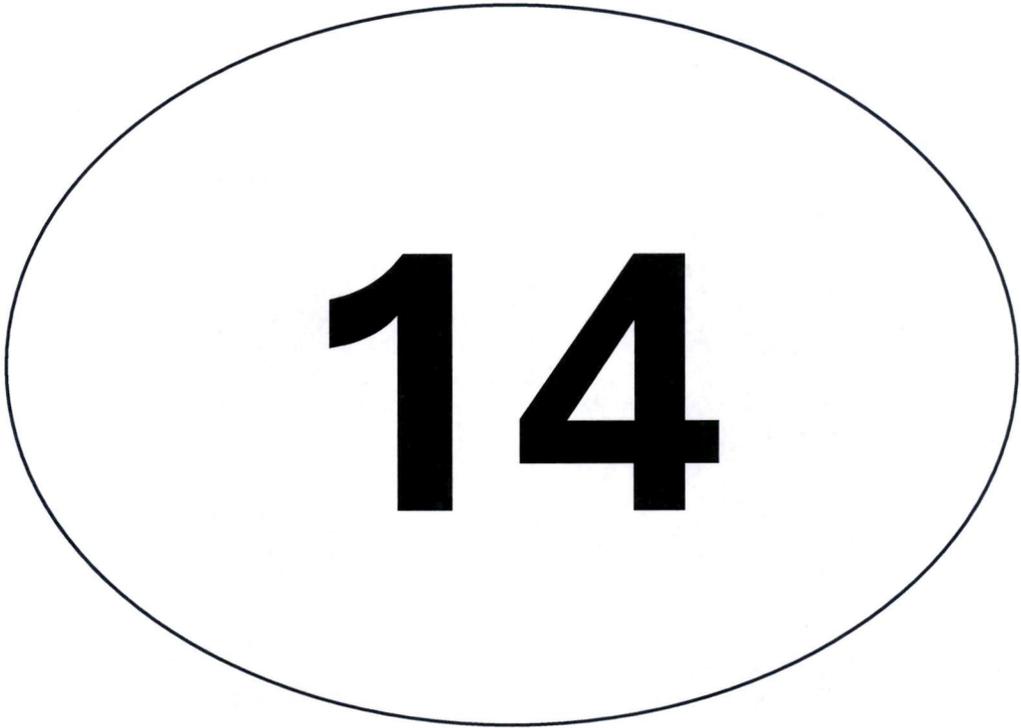
La Ville de CHINY dispose d'un siège à l'assemblée générale du Parc naturel de Gaume.

Ce représentant est également candidat au Conseil d'administration de l'association.

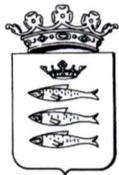
Il est proposé aux membres du Conseil communal :

- de procéder en séance publique et à scrutin secret à l'élection d'un représentant auprès de l'ASBL Parc naturel de Gaume.

Impact budgétaire : aucun



**14**



**Ville de Chiny**

Province de Luxembourg – Arrondissement de Virton

## Note de synthèse

...	<b>Election représentant Parc national Vallée de la Semois.</b>
<b>CDU-1.777</b>	

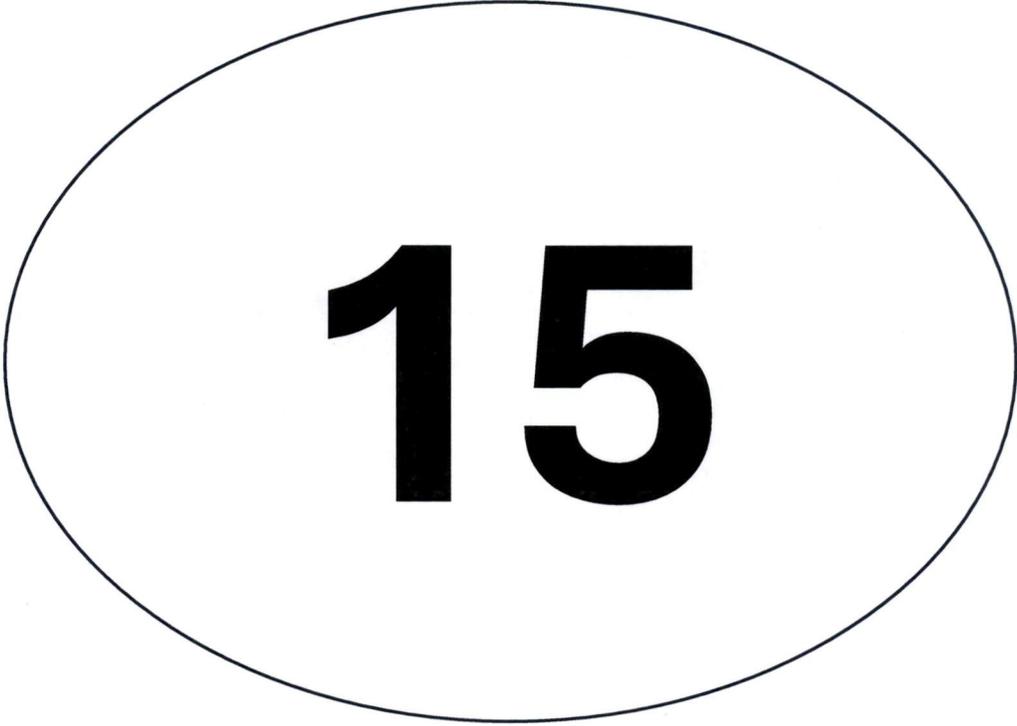
### Motivation :

La Ville de CHINY dispose d'un siège au conseil d'administration du Parc national Vallée de la Semois et de la coalition territoriale.  
Ce représentant doit être membre du collège communal.

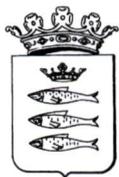
Il est proposé aux membres du Conseil communal :

- de procéder à la désignation d'un représentant auprès du Parc national Vallée de la Semois et de la coalition territoriale.

Impact budgétaire : aucun



**15**



**Ville de Chiny**

Province de Luxembourg – Arrondissement de Virton

## Note de synthèse

...	<b>Election des représentants auprès représentant Maison des jeunes de Chiny-Florenville.</b>
<b>CDU-1.858</b>	

### Motivation :

La Ville de CHINY peut disposer d'une représentation auprès de la Maison des jeunes de Chiny-Florenville.

Cette représentation est constituée d'un représentant du collège communal et d'un représentant de l'opposition si celle-ci en fait la demande

Il est proposé aux membres du Conseil communal :

- de procéder à la désignation des représentants auprès de la Maison des Jeunes de Chiny-Florenville.

Impact budgétaire : aucun